

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 20 (1963)

Heft: [5]

Rubrik: Enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Enseignement post scolaire de la gymnastique et des sports

Examens de gymnastique lors du recrutement

Extrait du rapport annuel sur l'examen de gymnastique lors du recrutement
Willy Rätz

Attitude des recrues à l'égard de l'examen de gymnastique

On a pu constater, en général, une attitude absolument positive des recrues à l'égard de l'examen de gymnastique. On le remarqua notamment dans leur tenue et leur volonté de faire de bonnes performances. Cette heureuse constatation fut malheureusement quelque peu ternie par un entraînement souvent insuffisant, si bien que les efforts faits ne furent pas toujours récompensés comme ils le méritaient. Certains éléments moins disciplinés et moins bien disposés se manifestèrent aussi par ci par là ; ils ne parvinrent toutefois pas à troubler la bonne impression générale. Certaines différences fondamentales se manifestèrent de part et d'autre de la Sarine. Alors que les recrues suisses-allemandes désirent réussir l'examen, les recrues suisses romandes ne se soumettent à cet examen que parce qu'il est une partie obligatoire du recrutement. C'est pourquoi, chez ces derniers, un joyeux esprit combatif fait généralement défaut. Cela ne signifie aucunement que les recrues romandes soient moins bien disposées à l'égard du recrutement que les recrues suisses-allemandes. Ce qui les différencie, c'est la



mentalité diverse que se manifeste aussi dans d'autres domaines.

Préparation gymnique et sportive

Sur les 38 366 recrues de l'année 1943, 28 599, soit le 74,5 % ont une activité gymnastique et sportive après la libération de la scolarité. 15 368 d'entre elles sont membres d'une société de gymnastique ou de sport, 24 623 participèrent à l'enseignement post scolaire de la gymnastique et des sports et 4 528 bénéficièrent de l'enseignement de la gymnastique donné dans les écoles. Un grand nombre de ces jeunes gens étaient à la fois membres d'un groupement sportif et participaient à l'EPGS. Voici de plus amples renseignements au sujet de la participation à l'EPGS : 13 563 recrues ont participé à l'EPGS, soit le 35,4 %. Sur ce nombre, 4 424 ont participé à un cours de base, 3 252 à deux cours, 2 783 à trois cours et 3 104 à quatre cours et plus. Les cours à option ont été fréquentés de la manière suivante : 988 participants aux cours de natation, 6 567 aux cours de ski, 2 076 aux cours d'exercices dans le terrain, 831 aux cours d'alpinisme et 1 963 aux cours d'excursions. 23 140 recrues ou le 60,3 % ont participé à un examen de base ; 6 271 à un examen, 5 209 à deux, 5 138 à trois et 6 522 à quatre examens et plus.

La participation aux examens à option fut la suivante : 11 470 à la marche, 10 376 à la course d'orientation, 5 165 à la natation et 4 566 au ski. Ces chiffres permettent d'apprécier l'importance de la tâche dévolue à l'EPGS. Sans cette activité et sans le travail méritoire des associations de gymnastique et de sport, notre jeunesse ne serait pas si bien préparée physiquement à sa mission dans le cadre de la défense du pays. Etant donné qu'ils devient de plus en plus difficile de gagner et d'intéresser la jeunesse à la cause de l'éducation physique, il importe que les efforts dans ce sens ne soient pas relâchés et que tous ceux qui se mettent au service de la jeunesse et partant du pays, bénéficient de l'appui nécessaire.

Nombre de recrues examinées

Sur les 38 366 recrues, 35 555 soit le 92,7 % ont subi l'examen de gymnastique en entier. 2 392 furent dispensées totalement et 168 partiellement par le médecin. En outre, 234 in absentia et 17 pour d'autres motifs durent être dispensées de l'examen de gymnastique. On est frappé, une fois de plus, par les grandes différences de dispenses d'un canton à l'autre. C'est ainsi que seul le 2,8 % des recrues fut dispensé dans le canton de Thurgovie alors que ce pourcentage est de 14,4 à Genève. Suivent les cantons du Valais 11,6 %, Bâle-Campagne 10,5 % et Fribourg 10,2 %. Avec un faible pourcentage, il convient de citer, en plus de Thurgovie, Appenzell RE 4,4 %, Zurich 4,9 %, Obwald 5 %. Ces différences sont les mêmes depuis de nombreuses années et ce sont toujours les mêmes cantons qui ont le plus de dispenses.

Résultats d'examen

La note moyenne obtenue par l'ensemble des examens est de 6,39, par rapport à la note 4 maximum (4 x note 1). La comparaison ne sera pas établie cette fois avec les résultats de l'année précédente, mais avec ceux

de l'année 1957 car les résultats de cette année furent également appréciés par le Bureau fédéral de statistique. La note moyenne réalisée alors fut de 6,62, d'où amélioration de près d'un quart de note en 1962. Il convient de tenir compte également de l'augmentation des exigences d'examen intervenue en 1961. Sans cette modification, l'amélioration de la note moyenne aurait été encore plus considérable. On peut donc dire qu'il y a eu une très nette amélioration des performances. Cette constatation est confirmée par le pourcentage des recrues ayant obtenu la note 1 dans toutes les disciplines. En 1957, 24,2% des recrues obtinrent la note maximum alors qu'en 1962, ce pourcentage fut de 34,1%. Cette heureuse évolution doit remplir d'aise tous ceux qui se préoccupent de l'éducation physique de la jeunesse et les encourager à poursuivre leurs efforts en faveur de la jeunesse scolaire et post-scolaire. De très grandes différences sont également constatées dans les divers cantons, sous ce rapport. Lors de l'appréciation des résultats, il convient de tenir compte, entre autres, du fait que les performances dépendent de la qualité des installations, de l'époque de l'examen, des conditions atmosphériques et de bien d'autres facteurs encore. C'est ainsi que la meilleure note moyenne cantonale, 5,59 se trouve en parallèle avec la moins bonne, 7,08 tandis que le pourcentage des mentions honorables (4 x la note 1) passe de 46,0 le meilleur à 24,1 le plus faible.

L'Action « Les 2 sous de la solidarité » au profit des handicapés sportifs va bon train

Aucun sportif et aucune organisation sportive ne devrait ignorer l'appel lancé le 22 février 1962 par le pasteur J. Brunnschweiler de Zoug et soutenu par toutes les organisations de jeunesse zougaises.

Cet appel demandait que chaque membre d'une organisation sportive suisse verse les 2 sous de la Solidarité à la Fédération sportive suisse des invalides. L'Association nationale d'éducation physique ainsi que la radio ont soutenu favorablement cette action.

Jusqu'à fin 1962, cette campagne a rencontré auprès de 69 organisations sportives de petite et moyenne importance un intérêt louable et c'est un montant de Fr. 11 000.— qui a pu être versé aux sportifs handicapés.

Peu avant la fin de l'année une nouvelle réjouissante est parvenue de la Société suisse de gymnastique féminine annonçant le versement de Fr. 19 000.— (les 2 sous par membre sont de loin dépassés !!).

De tous côtés et spécialement auprès des grandes organisations de gymnastique, l'appel du 22 février 1962 a trouvé un écho enthousiaste, ce qui ne tardera pas à améliorer encore le résultat final.

L'élan de solidarité rencontré partout, soutenu par l'adage « Le sportif sain aide son camarade handicapé » permet à la Fédération sportive suisse des invalides — secrétariat Seestrasse 161, Zurich, compte de chèques postaux VIII 56919 — d'organiser au cours de 1963 un programme varié. Il a été prévu de nouveaux cours de ski pour aveugles et amputés à Frutt; des cours de natation et de sport pour handicapés de la marche à Zurzach et Ragaz les Bains; un cours de gymnastique et de natation destiné spécialement aux enfants handicapés à Zurzach, ces cours ayant tous une durée de quinze jours. A côté de ces cours il est prévu l'amélioration technique des monitrices et des moniteurs de sport pour handicapés ainsi qu'un cours de perfectionnement.

La Fédération sportive suisses des invalides et avec elle tous les handicapés sportifs et tous les aides anonymes remercient les organisations des sportifs sains de leur esprit de solidarité et de leur aide et, espèrent dans l'année qui débute pouvoir également compter sur leur sympathie.

Echos de Macolin

Après 17 années . . .

A mes amis lecteurs

J'ai l'honneur et le regret de porter à votre connaissance qu'en date du 1er juin 1963 j'ai quitté mes fonctions de secrétaire romand et collaborateur technique de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin pour occuper le poste de directeur de la régie de publicité du « Ski illustré », revue de la Fédération suisse de ski, auprès de la Société du Courrier de Genève. Adresse professionnelle, dès le 1er juin 1963 : Société du Courrier de Genève, rue du Vieux Billard 1, Genève.

Je saisis cette occasion pour remercier très sincèrement tous mes amis lecteurs et en particulier ceux qui m'ont aidé, soutenu et conseillé tout au long des 17 années passées à Macolin au service du sport et de la jeunesse suisse. Le destin m'oblige à interrompre une carrière à laquelle j'ai voué mes meilleures années.

Mes nouvelles fonctions et des supérieurs très compréhensifs me permettront, dans une certaine mesure, de continuer à défendre l'idéal que je me suis fixé et je compte sur l'amitié et la fidélité de chacun de vous pour m'aider à le réaliser.

C'est avec la certitude de vous sentir à mes côtés que je vous prie de croire, chers amis lecteurs et vous plus spécialement mes dévoués collaborateurs, à mes sentiments les meilleurs.

Francis Pellaud

Plan des cours d'école pour les mois de juillet et août 1963

(Voir No 3 pour cours précédents et cours d'associations)

- 1.— 6. 7. Instruction de base I / Exercices dans le terrain : pour ecclésiastiques
- 5.—14. 7. Gebirgsausbildung / Instruction alpine
- 8.—13. 7. Grundschule I
- 15.—20. 7. Schwimmen und Spiele
- 22.—27. 7. Grundschule I / Instruction de base I
- 19.—24. 8. Natation et jeux
- 26.—31. 8. Instruction de base I (également pour normaliens)
- 2.— 7. 8. Grundschule I
- 5.—17. 8. Cours pour candidats du diplôme I de maîtres de gymnastique et de sport

Gagnants des prix de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport

Au cours de l'été de l'année dernière, la Section de recherches de l'EFGS a décidé d'attribuer certains prix. Le but de cette attribution de prix était de récompenser les efforts faits dans notre pays en faveur de l'éducation physique. Les domaines suivants entraient en ligne de compte pour l'attribution des trois prix mis en compétition : biologie, médecine, psychologie, sociologie, pédagogie, histoire, technique sportive, constructions sportives, domaines annexes. Le thème choisi devait être en étroit rapport avec les problèmes de l'éducation physique.

Les prix furent attribués aux personnalités suivantes :

- 1er prix : Dr. méd. K. Bättig, Zurich pour son travail : « Die Wirkung von Training und Amphetamin auf Ausdauer und Geschwindigkeit der Schwimmleistung der Ratte »
- 2me prix : Fr. Rita Rüttimann, Fribourg, pour son travail : « Invalidensport in der Schweiz ».
- 3me prix : Fr. Trudy Schmidt und F. K. Mathys, Basel, pour leur travail : « Historische und psychologische Hintergründe des Kinderspiels ».

Ce premier essai, fort concluant, constitue une excellent départ. Afin d'encourager la production de travaux scientifiques de valeur en Suisse, l'EFGS envisage de renouveler cette expérience et de faire une nouvelle attribution de prix, à une date ultérieure.